

tandis que si nous louons, nous devons évidemment payer des taxes à quelqu'un sous forme de loyer.

Un mot ou deux, en réponse à l'argument de l'honorable député de Calgary-Ouest. Mon honorable ami est toujours intéressant à entendre. Il a des formules qui lui reviennent continuellement comme "biens grevés", amoindrissant le rang, la prospérité et la dignité de ses propres gens...

L'hon. M. BENNETT: Est-ce vrai ou non?

L'hon. M. DUNNING: Eh bien, si c'est la vérité, mon honorable ami prétendra-t-il que le gouvernement anglais qui se construit actuellement à Washington au prix de 1 million et demi, commet ce qu'il nous reproche; et pourtant, le peuple anglais, proportion gardée, est bien plus obéré que le nôtre. L'honorable député accusera-t-il le gouvernement anglais de déshonorer son pays?

L'hon. M. BENNETT: Je n'ai pas dit déshonorer; je n'ai pas prononcé ce mot. Rétractez-vous.

L'hon. M. DUNNING: C'est bien la seule épithète qu'il ait oubliée, s'il n'a pas prononcé le mot déshonoré.

L'hon. M. BENNETT: Je ne me suis pas servi de cette expression, et j'invoque le Règlement, monsieur le président. Je demande à l'honorable député de se rétracter.

L'hon. M. DUNNING: Ce que je fais naturellement. . .

L'hon. M. BENNETT: Alors ne recommencez pas.

L'hon. M. DUNNING: . . . mais je prie les honorables députés de lire les Débats, demain; ils y trouveront bien d'autres qualificatifs beaucoup plus énergiques employés par l'honorable député.

L'hon. M. BENNETT: Mais pas le mot "déshonneur"; ils ne trouveront pas cela.

L'hon. M. DUNNING: Nous accuser d'agir en cette circonstance d'une manière indigne d'une nation veut dire, dans la pensée de mon honorable ami, que nous allons là pour en faire accroire, puisque nous nous trouverions avec un immeuble disproportionné à nos moyens. Comment qualifierait-il donc la conduite de l'Angleterre qui s'installe là au prix de 1 million et demi, alors que sa population est infiniment plus grevée que la nôtre? En fait-elle accroire?

M. KAISER: L'ambassade anglaise à Washington remonte à quand?

L'hon. M. DUNNING: Mon honorable ami ignore évidemment que l'Angleterre est dans

[L'hon. M. Dunning.]

ses meubles depuis de nombreuses années, à Washington. Les affaires de l'ambassade se sont cependant accrues au point qu'elle a jugé nécessaire de se réinstaller plus grandement.

J'en reviens à ma première raison. C'est une simple proposition d'affaires. Tout en nous accusant de gaspillage, pour en imposer aux contribuables, parce que nous demandons ce crédit, l'opposition serait prête à approuver une dépense annuelle de vingt-cinq mille dollars sous forme de loyer, qui nous laisserait toujours vis-à-vis de rien, alors que la même somme appliquée comme je le disais, éteindra entièrement le prix de l'immeuble en moins de vingt-cinq ans.

L'hon. M. CHAPLIN: Le ministre voudrait-il expliquer comment il peut éteindre une dette de \$500,000 au moyen d'un versement annuel de \$25,000. Que faites-vous du service des intérêts?

L'hon. M. DUNNING: Mon honorable ami oublie que le premier ministre a annoncé que comme résultat de cette dépense projetée nous pourrions épargner 30,000 dollars sur le crédit ordinaire pour le maintien de cette légation. Il oublie également que le coût total ne sera probablement pas de \$500,000.

L'hon. M. GUTHRIE: Il dépassera cette somme. Nommez-moi un crédit du Gouvernement qui n'ait pas toujours augmenté.

M. IRVINE: Ce crédit, monsieur le président, est devenu assez important. Je devrai voter contre, et, vu son importance, j'exprimerai ce que je pense. J'ai ressenti beaucoup de fierté lorsqu'un ministre plénipotentiaire du Canada a été nommé à Washington. Lorsque la nomination a été faite, j'ai compris qu'elle entraînerait des dépenses considérables. Je regrette que ce crédit ait donné lieu à toute cette discussion, surtout marquée au coin de l'esprit de parti. Tous les honorables députés devraient regarder notre ministre à Washington comme le représentant du Canada, et non pas de tel ou tel groupe. Si j'étais dans sa position et que j'entendais les observations de politiciens de la Chambre, je me sentirais passablement découragé. Ce crédit, au point de vue des affaires, est justifiable. Je ne prétends pas être un expert moi-même, mais je crois que si l'achat est fait d'une manière judicieuse, nous ferons d'abord un bon placement, et nous pourrions épargner suffisamment sur le loyer, au moins, pour payer l'intérêt de ce placement. Ce serait déjà assez pour que nous ne perdions rien.

Quelques honorables députés ont dit que nous devrions suivre l'exemple des Etats-Unis, et d'autres ont repris que nous devrions imiter l'Angleterre. Je crois, moi, que nous de-